Porticcio (2A) : 20 condamnations au casier, Yassine Akhazzane jugé pour l’incendie du Bella Vista ; le renseignement le décrit comme « chef d’orchestre »

08/10/2026 à 11h15



Yassine Akhazzane, 38 ans, comparaît devant la cour d’assises d’Ajaccio pour l’incendie de la résidence de vacances Bella Vista à Porticcio en juillet 2021.

Selon France 3 Corse ViaStella, un rapport des renseignements le présente comme le « chef d’orchestre de la première équipe de la criminalité organisée corse issue de la communauté maghrébine et des gens du voyage ».

Son casier judiciaire compte 20 condamnations. En 2023, il avait notamment été condamné à sept ans de prison pour participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d’un crime. Il est aujourd’hui détenu à Vendin-le-

Vieil, prison ultra-sécurisée, après des liens supposés noués en détention avec des membres de la DZ Mafia.

À l’ouverture du procès, il a reconnu les faits qui lui sont reprochés dans le dossier du Bella Vista. Il est jugé aux côtés d’Amin Beryah, 31 ans. Poursuivi notamment pour destruction en bande organisée par un moyen dangereux pour les personnes et en récidive, Yassine Akhazzane encourt la réclusion criminelle à perpétuité.

France 3 Corse ViaStella

(merci à A)